Jean BERNABE Professeur des Universités Directeur du G.E.R.E.C.

EXPOSE PRELIMINAIRE PROBLEMATIQUE A L'INTRODUCTION DU CREOLE DANS LE SECOND CYCLE DU SECONDAIRE

Je souhaiterais marquer d'une pierre la réunion d'aujourd'hui. Elle consacre, en effet, une nouvelle étape dans la nécessaire concertation sur la prise en compte des langues vernaculaires dans une Ecole soumise au monopole tricentenaire et à peu près exclusif de la langue française. Elle donne pour la première fois à l'Université des Antilles et de la Guyane (singulièrement au Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone) sa place parmi les instances concernées par les langues et cultures régionales, discipline encore vierge, à construire, à gérer au plan académique.

Certes, avec la conjoncture 1982-83 (marquée par l'installation du recteur Bertène JUMINER et par la très célèbre déclaration de la Louisiane) l'ère du soupçon, le temps du mépris envers les chercheurs de l'UAG, plus particulièrement les créolistes, était battu en brèche. Les échanges de bons procédés remplaçaient les refus péremptoires de coopération. En effet, le GEREC recevait du rectorat une aide logistique qui, à ce jour, ne s'est jamais démentie (la mise à disposition d'un ou deux enseignants du secondaire au bénéfice de ses activités de recherche et d'animation scientifique) et, par mesure de réciprocité, il acceptait d'organiser le premier certificat d'aptitude à l'enseignement du créole pour quatre candidats : 2 en Guadeloupe, 2 en Martinique.

Mais aujourd'hui, pour la première fois, le GEREC est invité à la table de réflexion et de discussion : il est un partenaire pleinement reconnu dans sa fonction consultative. D'ailleurs, que le cadre retenu pour nos travaux soit celui de la "Vie Scolaire" est de bon augure pour la suite des opérations et constitue une garantie que le temps de la conceptualisation et de l'expérimentation le cèdera à celui du dynamisme de l'action et du vécu : vivre au quotidien les langues et cultures régionales tel est l'objectif.

Qu'il me soit permis de rendre hommage à quatre mousquetaires qui, avec la bénédiction rectorale -bénédiction non assortie de moyens-, se sont lancés dès 1984 dans l'expérimentation. Il s'agit de Hector POULLET et Sylviane TELCHID (pour la Guadeloupe) et Yvon BISSOL et Paul BLAMEBLE (pour la Martinique), lesquels sont précisément les premiers titulaires académiques du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues et cultures régionales (option créole) dont je viens de faire mention.

Mais comme le temps qui nous est accordé aujourd'hui est mesuré, je crois opportun d'aborder sans délai notre sujet : il s'agit de l'introduction en classe de seconde de l'enseignement des langues

.../...

BERU159

Jean Bronni Professor Sea Universition Directour do D.E.H.E.C.

PROBLEMATIQUE A L'INTRODUCTION DU CREOLE
OANS LE SECOND CYCLE DU SECONDAIRE

Je souhsiterals sarquer d'une pierre la réunion d'aujourd'hui consecra, un effet, une nouvelle étape dans la nécessaire concertation sur la priss en compte des langues vernaculaires dans une Ecole sousise au monopole tricentement et à peu près exclusif de la langue française. Elle donne peur la première fois à l'Université des langues française et de la Ouyans (singulièrement au Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créclophone) es place parei les insuances concernées par les langues et cultures régionales, discipline ancore vierge, à construire, à gérer su plan scadémique.

Cartes, avec la conjencture 1951-83 (marquée per l'installation du recteur Bartène JUMINER et par la très célèbre déclaration
de la Louisiane) l'ère du coupçon, le temps du mépris envere les chercheure de l'UAG, plus particulièrement les crécitates, était battu
en brèche. Les échanges de bone procédés resplaçaient les refus pérespionare de coopération. En effet, le CEREC recevait du rectorat
une mide legistique qui, è ce jour, ne s'est jessis démentis (la mise
d disposition d'un ou deux enseignants du secondaire au bénéfice de
mes activités de recherche et d'animation actentifique) et, par mesure
de réciprocité, il acceptait d'organiser le premier cortificat
d'aptitude à l'enseignament du crécle pour quaire candidate : 2 on
Cuedelouce, 2 en Martinique.

Mais sujourd'hul, pour la première foie, le GERES est invité à la teble de réflexion et de discussion : (1 est un partenaire pleinement recommu dans se fonction commutative. D'estileurs, que le cadre retenu pour nos travaux soit celui, de la "Vie Scolaire" est de bon augure pour le suite des opérations et constitue une garantie que le tamps de la conceptualisation et de l'expérimentation le rédera à celui du dynamicae de l'estima et du vécu : vivre au quotidien les langues

Ou'll so solt permis de render hamage à quatre sousquetaires quit avec le bénédiation rectorale -bénédiation non assorile de sopense, se sont lancés dis 1984 dans l'expérimentation. Il s'agit de Hector POULLET et Epretane TELCHID (pour le Guadeloupel et Yvon BISSOL et Paul BLAMBLE (pour le Harbinique), l'esquele sont préviennent les premiers situlaires sont préviennent les premiers situlaires cultures du certificat d'aptitude à l'enseignement des largues et cultures régionales (option eréple) d'est je vions de faire mantion.

Tips's it; fetus errors in the second of the

et cultures régionales. Nul ne peut douter qu'une telle introduction ne soit le prélude à une opération plus large qui, à terme, impliquera l'amont et l'aval. C'est donc un objet transitoire que celui pour lequel nous avons été convoqués aujourd'hui et qui est appelé à se fondre dans un tout plus vaste. Mais nul ne peut non plus douter que, au plan conceptuel, notre réflexion pour sélective qu'elle soit, dans sa cible, doive, pour être féconde, s'inscrire dans un cadre plus large à la construction duquel il conviendra que nous nous appliquions selon un calendrier convenu.

Je vais, en quelques points, tenter de jeter les fondements d'une réflexion qui, loin d'exclure ou de rejeter à la périphérie les (langues amérindiennes et celles des descendants de Noirs marrons de Guyane, rva se concentrer pour l'heure sur l'option "langues créoles".

1 - Il faut bien admettre que créole et français sont deux langues légitimes de notre espace socio-politique et écologique. Elles y sont inscrites depuis 3 siècles, ce qui leur confère les vertus d'un patrimoine précieux qu'il convient non seulement de conserver et aussi de promouvoir.

Toutefois, selon qu'on les considère sous l'angle sociopolitique ou écologique, on voit différemment les rapports qui unissent ces deux langues :

L'angle sociopolitique est pourvoyeur de distorsions : le français est langue dominante et le créole langue minorée. Ce couple maudit et infernal est le lieu de conflits dont les effets dévastateurs se mesurent au plan psychologique! (insécurité) et identitaire (aliénation).

L'angle écologique ouvre, au contraire, à la perception d'une certaine complémentarité. Les deux langues apparaissent comme ayant des fonctions différentes et relevant de niches écologiques spécifiques. Le créole apparaît comme langue de l'intime, du proche (vernaculaire) alors que le français est la langue formelle, officielle, véhiculaire.

Le concept de diglossie mis en place pour répondre aux insuffisances du concept de bilinguisme à penser ce genre de situation sociolinguistique, est opératoire quel que soit l'angle envisagé. Nous avons une diglossie (celle de FERGUSON) pensée sous les espèces de la répartition complémentaire des codes et une autre diglossie (celle de BIKERTON) pensée sous les espèces des conflits socioculturels générés par la répartition hiérarchisée des deux idiomes.

En fait, il y a des situations plus ou moins conflictuelles dont la richesse typologique ressortit au cadre opératoire de la diglossie. Si on prend, par exemple, le cas de la France métropolitaine on constate qu'il met en oeuvre de nombreuses situations diglossiques. Dans certains cas les idiomes autres que le français s'inscrivent dans une pratique patoisante, dans d'autres cas comme ceux du corse, du breton, du basque, etc., l'affirmation identitaire (quels qu'en soit les acteurs) cherche, à travers l'investissement sociosymbolique, à magnifier la langue. Il est donc évident qu'il n'y a pas de patois

et culturés régionales. Nul ne peut douter qu'une telle introduction ne est le prélude à une opération plus large qui, à terme, impliquere l'amont et l'aval. C'est donc un objet transitoire que celui pour lequel nous avons été convoqués sujourd'hui et qui est appelé à se fondre dans un tout plus vaste. Mais nul re peut non plus douter que, su plas cancaptuel, notre réflexion pour sélective qu'elle soit, dans en cible, doive, pour être ideande, s'inscrire dans un cadre plus large en construction duquel il conviendre que nous nous appliquiens selon un calendrier convenu.

d'une réflexion qui, loin d'exclure ou de rejeter à la périphérie les d'une réflexion qui, loin d'exclure ou de rejeter à la périphérie les l'angues amérindiennes et celles des descendants de Noire marrons de Guyane, va se concentrer pour l'heure sur l'option "langues crécles".

I - Il faut bien admettre que ordole et français sont deux langues légitimes de notre espace socio-politique et écologique. Elles y sont inscrites depuis 3 siècles: ce qui leur comfère les vertus d'un patrimoine précieux qu'il convient non seulement de conserver et sussi de promouvoir.

Toutefold, maion qu'on les considère sous l'angle mociopolitique ou écologique, on voit différenment les rapports qui unissent ces deux langues :

l'angle soilancie de la créole langue de la créole langue alnorés. Ce couple situate et la créole langue alnorés. Ce couple santit et infermal est le lited de conflits dont les offers dévastablemes es accurant su plen paychologique (insécurité) et identifiaire (alié-

L'ample écologique cuvre, au contraire, à la perception d'une certains complémentarité. Les deux langues apparaissent come syant des fenctions différentes etrélevent de niches écologiques apécifiques. Le crécle apparaît come langue de l'intime, du proche (vermaculaire) alors que le français est la langue formelle, officialle, véhiculaire.

Le concept de digionale mis en place pour répondre aux insufficances du concept de bilinguises à penser es genre de situation
avonc une digionsis (celle de YERQUEGN) pensée sous les espèces de
la répartition complémentaire des codes et une autre digionale (celle
de BIXENTON) pensée sous les espèces des conflits socioculturais généros
car la répartition hiérarchisée des deux idiomes.

En fait, if y a des eltustions plus ou moine conflictualise dent la rishesse typologique researtit au cadre opératoire de la france nétropolitatine on canstate qu'il met en ceuvre de nombreuses affuntions difficuent que la français s'inscrivent dans une pratique patoiennte, dans d'autres cas comme caux du coise, du bratch, du basque, etc., l'affirmation identitaire (quela qu'en moit du bratch, du basque, etc., l'affirmation identitaire (quela qu'en moit du bratch, du basque, etc., l'affirmation identitaire (quela qu'en moit du bratch, du basque, etc., l'affirmation identitaire (quela qu'en moit du bratch, du basque, etc., l'affirmation identitaire (quela qu'en moit du bratch, et langue, il est donc évident qu'il n'y a pas de patois engmiffer la langue. Il est donc évident qu'il n'y a pas de patois

à proprement parler mais qu'il n'existe que des situations patoisantes. Si un idiome ou une parlure se voient cantonnés dans une fonction sociale non contestée son rapport la langue dite de civilisation sera un rapport de coexistence dans le cadre d'une "pacification linguistique". Si, au contraire, cette fonction sociale est contestée le rapport des deux langues sera celui de la belligérance, voire de l'irrédentisme linguistique.

Le créole ayant dans le cadre des valeurs dominantes de la colonisation subi un puissant patoisement est devenu, en raison des nécessités contemporaines de la décolonisation, un objet d'investissement symbolique : culturel, libidinal. Il n'y a pas de doute que cette langue est en train de progressivement se dépatoiser. D'où la problématique de sa "pédagogisation" scolaire alors qu'auparavant une pédagogie macro-sociale paraissait suffire : on apprenait le créole sur le tas : en famille avec les camarades quand il était formellement interdit aux enfants dans le cercle familial.

- 2 Cette évolution socio-culturelle (quels qu'en soient les acteurs principaux) ne peut rester sans conséquences pour le rapport des langues. Il n'est pas douteux qu'on assiste à un certain boule-versement de l'équilibre écologique, disons le terme : écolinguistique. De complémentaires qu'elles étaient (même si cette complémentarité était hiérarchisée) les langues en présence inscrivent leur parcours dans une certaine compétition. Elles deviennent concurrentielles : le créole veut désormais intervenir dans les mêmes endroits que le français c'est-à-dire empiéter sur son domaine fonctionnel.
- 3 Dès lors, une question se pose, essentielle : comment aménager au sein de l'Ecole la concurrence de deux langues, concurrence inhérente à l'acte même d'introduction du créole à l'Ecole? Je voudrais, d'emblée, porter un coup à l'angélisme de ceux qui ignorent que les langues sont des vecteurs et des témoins des conflits sociaux, même si, en elles-mêmes, elles ne sont pas des agents. Il faut certes éviter l'attitude anthropomorphique qui, par pure métaphore, fait des langues des sujets, mais il ne faudrait pas non plus tomber dans une chosification de la langue : la langue n'est pas un objet situé à distance de nous ; nous la travaillons et elle nous travaille, nous la faisons et elle nous fait. Elle est une instance participante.
- 4 Il existe une règle écolinguistique de base (liée notamment à la linéarité de l'énonciation linguistique et à la successivité dans le temps des unités phoniques) selon laquelle quand deux langues s'affrontent sur une même niche écologique (c'est-à-dire veulent assurer les mêmes fonctions sociales) cela se termine toujours un jour ou l'autre par l'élimination d'une d'entre elles (forcément la plus faible) si ne sont pas corrélativement mis en place des mécanismes propres à recréer des conditions secondes de complémentarité superposées aux relations de concurrence. En bref, c'est le rôle de l'Ecole comme arbitre qui est ici abordé. Vous aurez compris, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, que là est, en son essence, tout le projet pédagogique qui nous interpelle.

.../...

- 5 De ce que les langues sont des instances qui participent au/du génie humain mais ne sont pas des objets aisément manipulables par l'ingénierie des hommes, faut-il conclure qu'il faille céder au pessimisme et au fatalisme, autre version de la complicité avec les forces de l'annihilation culturelle ? De ce que les langues naissent, vivent et meurent, faut-il admettre avec le linguiste américain HALL qu'au terme de leur "cycle de vie" les créoles sont appelés à disparaître en se résorbant dans leurs langues-mères (ici, le français) et qu'il n'y a quasiment rien à faire pour enrayer cette disparition ? Certes non ! Et je me propose de vous convaincre, au contraire, du rôle éminent que peut jouer l'Ecole sous ce rapport.
- 6 En fait, il y a pour les langues deux manières de disparaître, de mourir.
- soit par l'annulation du nombre de locuteurs (cas de Grenade à quelques exceptions près, et peut-être bientôt de Trinidad, ces deux pays ayant été le siège important de créoles à base lexicale française très proches des nôtres).
- soit par absorption progressive dans une autre langue, aspect de ce que le linguiste CALVET appelle la glottophagie. Chez nous, cela s'appelle la décréolisation (ici, la francisation, ailleurs l'anglicisation du créole).

Le mouvement de créolisation du français est, en effet, évident et obligé de système, l'échange étant une des données sociolinguistique de base. Mais on ne voit pas aujourd'hui que le français soit menacé dans son existence par la créolisation. Bien au contraire, il en est revigoré.

Certains ne voient pas de distinction méthodologique à établir entre créolisation du français et francisation du créole. Pour eux, il existe entre les pôles que constitue le créole et le français une langue intermédiaire dont on ne saurait dire si elle ressortit au créole ou au français. Cet objet linguistique -véritablement innomable- apparaît alors comme préfigurant le devenir linguistique des Antilles. Au GEREC, nous sommes convaincus que cela est un avenir possible, potentiel, la source d'une autre langue éventuelle mais qui ne pourra accéder à l'existence (et ce, pour d'évidentes raisons écolinguistiques) que sur le cadavre du créole et/ou du français. Il faut craindre, dans cette idéologie de la langue intermédiaire l'expression d'une fuite en avant plutôt que d'une démarche en accord avec les exigences pédagogiques de l'heure. La langue intermédiaire atteste, certes, du génie créateur de nos écrivains, qui comme tous les écrivains, ont le souci de créer "un langage dans la langue" selon l'expression de BARTHES. Et nul ne doute qu'à cet égard un fécond marcottage ne soit à l'oeuvre duquel il est difficile de soupçonner les lendemains. Mais, d'une part, on voit mal comment construire une pédagogie sur un sol aussi mouvant et aussi peu délimité. D'autre part, il convient d'être réaliste et de raison garder : le français peut mourir en Guadeloupe, en Guyane ou en Martinique sans pour autant mourir dans le monde, le vaste monde.

su/du génie hamain mais ne sont pas des objets sisément manipulables par l'impéniente des hommes, faut-il conclure qu'il faille céder au pessisians et au fatalisme, autre version de la complicité evec les forces de l'annihilation quiturelle ? De ce que les langues naiment, vivent et seurent, faut-il adaptire avec le linguiste maéricain HALL qu'au terme de leur "cycle de vie" les créoles sont appelés à disparaître en ce résorbant dans leure langues-sères (ici, le français) et qu'il non l'it je me propose de vous convainors, au contraire, du rôle dainent que peut jouer l'Ecole sous ca rapport.

6 - En fait, il y a pour les langues deux manières de dispareltre, de mourir.

- soit par l'annulation du nombre de locuteurs (cas de Grenado à quelques exceptions près, et pout-être bientôt de Trinidad, cas deux pays ayant été le siège important de crécies à base lexicale française très proches des nôtres).

-soft per absorption progressive dans une autre langue, aspect de ce que le linguiste CALVET sopelle la glottophagie. Chem nous, cels s'appelle la décréolisation (ici, la francisation, silieurs l'ammittelestion du crécle).

Le mouvement de créolisation du français est, en effet, évident et obligé de système, l'échange étant une des données sociolinguistique de base, Mais on ne voit pas aujourd'hui que le français ault menacé dans son existence pan le créolisation. Blen au contraire, il en est revigoré.

A stabilir entre creditation du français at franciantion du credia, peur eux, il existe entre les pôles que constitue le crédie et le grançais une langue intermédiaire dent en us saurait dire el elle recmançais une langue intermédiaire dent en us saurait dire el elle recmançais une langue intermédiaire dent en us saurait dire el elle recmançais un crédie ou en français. Cet objet linguistique -véritablesent
linguistique apparaît alors comma préfigurant le deventr linguistique
des intilles. Au GEPRC, nous acesses cenvaincus que cela est un aventr
ne pourre accéder à l'existence (et ce, pour d'évidentes raisons écolinguistiques) que sur le oudaire el, pour d'évidentes raisons écocraindre, dans cette liéologis de la langue intermédiaire l'expression
d'ume fuite en avent plutér que d'une démarche en accord avec les
critandre, dans créateur de nos berivains, qui come tous les écrivains
ent la sousi de créateur de nos berivains, qui come tous les écrivains
de MARTIES. Et sui ne deute qu'è cet égard un récond mureotisse ne
soit à l'esurre duquel il est difficile de soupçennar les bentrains
de MARTIES. Et sui ne deute qu'è cet égard un récond mureotisse ne
soit à l'esurre duquel il est difficile de soupçennar les londemains.
Sel aust neuvent et surai peu délisité. D'autre part, il convient d'êtr
est étalisée et de raison garder : le français peut sourir es Gündaloupe,
en Guyane ou en Martinique sans pour autant mourir dans le soude, le

- 8 D'où il ressort que la dimension géopolitique des langues s'impose à notre réflexion. La place et le rapport des langues à l'échelle planétaire ne saurait échapper à notre appréhension de la réalité linguistique de notre Académie.
- 9 Si le rapport de l'homme aux langues est différent de celui que ce dernier entretient avec les objets manufacturés, produits de l'activité économique, il n'en demeure pas moins qu'une place reste dévolue à l'action humaine sur le cours des choses linguistiques. Cette action relève de la discipline baptisée "glottopolitique" par le linguiste américain HALL dont il n'est pas indifférent de rappeler qu'il est un créoliste (liées à la colonisation et aux mécanismes de domination, les langues créoles constituent un champ d'application privilégié de la glottopolitique).
- 10 Nous ne pourrons pas avoir une pédagogie créole cohérente sans une glottopolitique préalablement définie, dans ses objectifs et ses fondements.
- . Si notre objectif est le développement spécifique mais synergique des deux langues, cela impliquera une certaine mise en place pédagogique.
- . Si notre objectif est de libérer la parole (guadeloupéenne, guyanaise, martiniquaise) sans référence à des codes historiquement attestés : français et créole, cela impliquera une autre mise en place pédagogique.
- . Si notre objectif est de combiner la libération de la parole avec la recherche des spécificités ancestrales à projeter, à travers le puissant outil scolaire, dans l'avenir, cela nous demandera encore une autre mise en place pédagogique, autrement plus exigeante. En ce sens la pédagogie du créole sera novatrice, imaginative ou ne sera pas, c'est-à-dire qu'elle sera insignifiante. Quoi que nous fassions, nous devons prendre l'exacte mesure de la conjoncture créée par l'introduction massive et inédite sur le terrain de l'Ecole, c'est-à-dire, en fait, du français, d'un instrument de communication d'origine servile, rurale, mal préparée à affronter la modernité, ayant un niveau de développement interne façonné par trois siècles d'efforts (1), d'avancés, de reculs, de stagnations, alors que la langue, vieille de 12 siècles est porteusé d'une civilisation ayant accédé à une mondialité reconnue et opérators.
- (1) On comprendra pourquoi, depuis 15 ans que nous "labourons" le domaine de la rechérche et de la formation en créolistique nos productions, au GEREC, sont si diversifiées et si nombreuses quant à leurs objectifs et leurs stratégies. Je vous invite d'ailleurs à en prendre connaissance à travers l'exposition (au fond de la salle) élaborée par Marie-José SAINT-LOUIS. Il y a une stratégie spécifique attachée à chacune de nos publications :
 - Espace Créole
 - MOFWAZ
 - Textes, Etudes et Documents
 - Créations littéraires
 - Courrier de l'UNESCO
 - KABOUYA
 - Mémoires de D.E.A., thèse to docterat

BERN159 SU

11 - Si on peut souhaiter que la pédagogie du créole évite l'écueil du mimétisme par rapport à la pédagogie établie -établie autour de l'axe du français- en revanche, on ne doit pas méconnaître que créole et français ont, pour l'heure, partie liée. Certes, il faut pouvoir briser le couple maudit et, à cet égard, la proposition de langue vivante 2 et 3 paraît salutaire. Il faut établir une circulation encore inexistante entre les 3 pôles que sont français/créole/langues étrangères.

Une pédagogie intégrée où le français puisse être appréhendé comme langue seconde, où le créole lui-même soit abordé comme une langue à mieux apprendre, à mieux connaître, où les langues' étrangères elles-mêmes, en plein coeur de la Caraïbe et de l'Amérique Latine deviennent moins "estranges". Le créole fonctionne sur une échelle internationale limitée mais réelle. Cela peut et doit déboucher sur une coopération qui intègre mieux les échanges entre zone francophone et anglophone (Dominique, Sainte-Lucie) noyau catalyseur créolophone, sans que pour autant soient minorées espagnol et portugais pour lequel un effort significatif devrait être consenti.

12 - L'approche descriptive et didactique des langues ainsi que l'approche ethnoculturelle, voire ethnopsychologique, doit être confortée par la démarche sociolinguistique sans que le primat soit accordé à cette dernière.

D'un autre côté, l'accession du créole à l'Ecole ne peut que changer les conditions et modalités de fonctionnement du socius et ne peut que conduire au renouvellement de l'approche sociolinguistique qui rôde autour du concept de diglossie notamment.

D'où la nécessité d'une formation multi-niveau et multidirection, laquelle est prise en compte à l'Université à travers :

- diverses options en DEUG, Licence et Maîtrise,
- le Diplôme Universitaire de Langues et Cultures Créoles (DULCC),
- le DEA de linguistique créole (par convention avec deux universités hexagonales).

Il convient, à cet égard, de regretter que le dossier d'habilitation au DEA, classé en première position par l'UAG, a été rejeté par le Ministère en 1988. En sorte que pour la délivrance de ce DEA l'Université (à travers le GEREC) est dépendante des Universités de Rouen et Paris V, pour un enseignement qui ne fait appel qu'à des compétences locales, véritable paradoxe qu'il convient de faire cesser.

Le GEREC a, certes, un projet pour l'introduction du créole à l'Ecole. Et comment n'en aurait-il pas un après tant d'années consacrées à la recherche et la formation ? Mais, ici, il n'est pas question de "fourguer" un projet tout fait. Donnons-nous une bonne orientation glottopolitique préalable à l'élaboration pédagogique. C'est donc à un rôle de vigilance intellectuelle et d'imagination que sont invités les commissions qui vont travailler et ce, dans une perspective consultative, afin d'éclairer l'instance rectorale. Ainsi aurons-nous

11 - Si on peut scubalter que la pédagogie du créole évite l'écusti du mimétiene par repport à la pédagogie établis -établis autour de l'axe du français en revenche, on ne doit pas méconnaître que créole et français ent, pour l'heure, partie liée. Certes, il feut pouvoir briser le couple maudit et, à cet égard, la proposition de langue vivante 2 et 3 paraît salutaire. Il faut établir une circulation encore inexistante entre les 3 pêles que sont français/créole/langues étrangères.

Une pédagogie intégrée où le françuis puisse être appréhendé comme une langue à mieux apprendre, à mieux commaître, cù les langues' étrangères elles-effect, en piein coeur de la Caralbe et de l'Amérique Latine deviennent moins "estranges". Le créole fonctionne sur une échelle internationale limitée mais réelle. Cels peus at doit déboucher sur une ocopération qui intègre mieux les écharges entre sons francophone et anglophene (Deminique, Sainte-Lucie) noyau catalyseur créolophone ense que pour autant soient minorées espagnol et portugais pour lequel un effort significantif devreit être consenti.

12 - L'approche descriptive et didactique des langues einsi que l'approche ethnoculturelle, voire ethnoculturelle, doit être confortée par la démirche sociolinguistique sans que le primat soit accordé à cette dernière.

D'un autre côté, l'accession du créole à l'Ecole na paut que changer les conditions et sodalités de l'approche écoleigniset ne paut que conduire au remouvellement de l'approche écololinguistique qui rêde autour du concept de diglossie notesment.

D'où la ndesmith d'une formation multi-nivem et moitdirection, laquelle est prise en compte à l'Université à travers :

- diverses options en DEUG, Licence et Maîtrise,
- le Dipième Universitaire de Langues et Cultures Créoles (DULCE) - le DEA de linguistique créole (per convention avec deux

Il convient, à cet égard, de regretter que le domaier d'habilitation en DEA, classé en presière position par l'Und, a éta rejeté par le Ministère en 1988. En sorte que pour la délivrance de ce DEA l'Université (à travers le OUNC) est dépendante des Universités de Rouen et Paris V, pour un enseignement qui ne fair appel qu'à des cuspétences locales, véritable paradoxe qu'il convient de faire cesser.

Le CEREC A, certes, un projet pour l'introduction du crécie à l'Ecole. Et unement n'en aurett-il peu un après tant d'ammées contactées à la recherche et le forestion ? Mais, loi, il p'est pas question de "fourquer" un projet tout fait. Donnome-nous une bonne orientation glottepolitique président à l'élaboration pédagogique. C'est donn à un rêle de vigilance intellectuelle et d'insgination que sont invitée les commissions qui vont travailler et ce, dans une perspective communitative, sin d'éclairer l'instance restorale. Ainsi surons-nous

le sentiment que nos travaux ne seront pas le résultat d'une démarche à la va-vite, clandestine, soucieuse de répondre à une demande conjoncturelle. Il est urgent que la pensée circule au maximum si nous voulons atteindre les objectifs qui me paraissent ressortir à la problématique du créole telle que je l'ai exprimée et que je résume par la trilogie suivante :

- 1 réinvestissement dans le créole et la créolité,
- 2 réappropriation du créole et des schèmes de la créolité,
- 3 participation créative, en tant que coproducteur de la culture, à la relance de l'instrument créole.

L'introduction du créole à l'Ecole est un défi et une nécessité. J'espère que vous prendrez la mesure de l'un et de l'autre.

Jean BERNABE
Professeur des Universités
Directeur du Groupe d'Etudes et
de Recherches en Espace Créolophone
(GEREC)

is sentiny at que nos travaux no coront pas la résultat d'une démarche à la va- v', claudestine, concloure de répondre à une demande conjoncturelle. U set urgent que la penede elrouie au maximum el nous voulons atteinée les objectifs qui me paraissent resmortir à la probiécatique du créole telle que je l'es exprisée at que je résume par la trilogie sulvante :

- I rdinvestigement dans lo crécia at la crécilité,
- 2 réappropriation du créele et des schieses de la créelité
- 3 participation erestive, en tant que coproducteur de la culture, à la relance de l'instrument crécle.

L'introduction du crécie à l'École est un défi et une nécessité. J'espère que vous prendres la mesure de l'un et de l'autre.

Jean DERNABE Professeur des Universités Directeur du Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créelophons (expen)